

TOURISME

La Covati a pris dès sa création en 2002 la compétence tourisme. Ceci implique que notre responsabilité en la matière est totale et que nous entendons l'assumer pleinement pour le compte de toutes les communes de la Covati en n'oubliant pas le service que nous devons à leurs habitants.

C'est ainsi que l'Office de Tourisme de la ville d'Is-sur-Tille est devenu Office de Tourisme des Vallées de la Tille et de l'Ignon- Covati*. Entièrement financé par la collectivité, il a été transformé en régie communautaire en 2006 à la suite de la disparition de l'ancienne association.

Au cours de la précédente mandature nous avons créé les outils nécessaires à la réalisation de nos ambitions en matière touristique. Il s'agit essentiellement :

- de l'informatique, pièce maîtresse du dispositif,
- de la documentation sur les communes, matérialisée par les triptyques recouvrant l'ensemble d'entre elles
- et par la création de la Fête de la Truffe et des Papilles, dont le processus d'élaboration qui a été mis en place permettra la reproduction pour les années suivantes à moindre coût.

Nous proposerons pour la fin de l'année 2008 de détailler un plan d'action pour les 5 années à venir qui s'appuiera sur ce socle solide et dont la première mission sera orientée vers les habitants de la Covati que nous souhaitons mettre au cœur du dispositif.

Nous aiderons :

-les associations à réaliser et faire connaître les manifestations touristiques à caractère communautaire qu'elles organisent sur le territoire, par exemple le petit train des Lavières, celles présentes sur le terrain d'aviation pour leurs meetings annuels ou bisannuels, celles qui organisent des journées de la pêche ou des concerts sur le Creux bleu ou ailleurs...etc...

Nous réfléchissons

-à la possibilité de maintenir une manifestation de prestige annuelle, dont la Fête de la Truffe et des Papilles est l'illustration, qui pourrait par exemple devenir tournante. A cet égard nous espérons présenter dès l'an prochain une variante décentralisée.

-à la façon d'attirer et de retenir une clientèle locale ou de proximité, notamment en matière de tourisme vert : circuits de randonnée pédestre, équitation, vélo, chasse, pêche, petit patrimoine architectural...En effet, cette clientèle, qui apprécie la qualité de vie de notre région peut attirer elle-même une autre clientèle de relations ou de famille désireuse de la découvrir, et de profiter de sa proximité avec la Bourgogne des vins, des châteaux, des abbayes et des villes de Dijon, Beaune, Châtillon sur Seine et également de la Champagne qui est à notre porte.

Le nouvel Office du Tourisme et le marché adjacent que nous voulons orienté vers les produits du terroir nous y aidera. Nous souhaitons que tous les habitants de la Covati se l'approprient. Nous continuerons à organiser ou aider à organiser des manifestations susceptibles de les y attirer.

Nous contribuerons à l'attractivité et l'embellissement du territoire en pérennisant le concours cantonal de fleurissement et en poursuivant la politique de classement des chemins de randonnée.



Plan d'actions tourisme à court terme (fin d'année 2008)

-Fête de la Truffe et des Papilles: lancement et suivi jusqu'à fin octobre

Suite aux recommandations des vendeurs de truffes lors de l'édition 2007, il a été décidé que la 3^{ème} édition de la Fête de la Truffe et des Papilles se déroulerait le samedi 25 octobre 2008, cour du Château Charbonnel à Is-sur-Tille c'est-à-dire en pleine saison de la truffe.

Le cahier des charges de l'édition 2008 a été soumis à la Ville d'Is-sur-Tille par l'intermédiaire de Mme Bigeard, conseillère municipale déléguée à l'animation qui a donné son accord pour l'accueillir cette année. La contribution de la ville consistera en une mise à disposition gratuite de personnel et une aide financière dont le montant ne sera pas inférieur à 800€.

Face aux succès de l'année dernière (200 repas servis), La Confrérie de la Truffe de Bourgogne, représentée par Mme Mangel, a accepté de préparer une omelette géante à la truffe. Ce repas sera organisé à la salle de l'Orangerie par cette association.

Mme Baby est chargée de l'organisation générale de cette manifestation.

- **Formation aux contributeurs** du site Internet de la COVATI : Mme Baby se tient à la disposition des communes pour former leur contributeur.

- **Extranet** : insérer les contenus des rubriques et création d'un espace de téléchargement

-**Fleurissement cantonal** : La remise des prix qui se déroule normalement en février n'a pu avoir lieu cette année à cette même période à cause des élections. Le classement et la liste des lauréats étant prêts, la remise des prix 2007 aura lieu le 2 juillet 2008. Les invitations ont été envoyées.

Concernant le voyage du fleurissement, l'office de tourisme reste le lieu de dépôt des inscriptions mais ne peut l'organiser n'étant pas organisateur de voyages. En effet, à l'origine il avait été créé par M. Chevalier alors président du Syndicat mixte du Pays et, à son décès, l'office de tourisme d'Is-sur-Tille avait repris temporairement son organisation en collaboration avec Yves Lavoignat. Cette année il devrait être organisé par le syndicat de Pays Seine-et-Tilles en Bourgogne qui étant une association n'aurait pas les mêmes problèmes que nous ! Pour 2009, il faudra trouver une autre solution si l'association disparaissait comme il en est question.

-**Projet de panneau de signalisation de chemins de randonnée pédestre non inscrits au PDIPR** (Plan départemental d'itinéraires de promenade et de randonnée) :

Aucun budget n'a été inscrit à ce titre par la précédente commission au budget 2008.

En effet, suite aux recommandations des représentants de l'ONF et de la Fédération Française de Randonnée Pédestre, (comptes-rendus de la commission tourisme du 25 mai, 22 juin et 31 août 2007), ce projet avait été abandonné car il n'était pas conforme en l'état aux normes nationales et présentait des incohérences de conception. Sachant que seuls les chemins inscrits au PDIPR peuvent être subventionnés par le Conseil Général, la commission dans un souci de bonne gestion avait décidé que nos sentiers devaient, d'abord, passer en PDIPR pour qu'ensuite ils puissent être aménagés de panneaux de signalisation : par exemple matérialisation du point de départ par un totem, panneaux d'information générale et signalétique directionnelle normalisés.

- A ce jour, deux dossiers ont été déposés au Conseil général : Le Tour du Meulley et Le Tour de la Combe Marey. Un 3^o chemin est en cours de finalisation : Les Mauritaines (il y a en suspens un problème d'accord de passage sur une parcelle privée). Pour ces 3 dossiers nous travaillons en collaboration avec l'association **Is Loisirs Nature** qui est prête également à proposer ses services sur tout le territoire de la Covati et à assurer les missions suivantes :

- Enquête foncière
- Balisages réalisés par des baliseurs professionnels
- Entretien des chemins

Ainsi, le tracé des sentiers serait réalisé en concertation avec la commune ou les communes concernées, l'Office de tourisme et l'association.



Oger LUYT, vice président chargé
du tourisme et de la culture

22/06/2008

Les démarches administratives (convention, autorisation de passages, montage et suivi des dossiers) seraient prises en charge par la COVATI qui doit légalement être porteur du projet.

Les demandes d'aide au C.G pour les travaux de mise en sécurité, la réalisation et la pose de la signalétique des chemins inscrits au PDIPR seraient effectuées par l'Office de tourisme.

Une réunion avec Is Loisirs Nature sera organisée prochainement afin de mettre en place ce partenariat et de poursuivre l'action entamée.

-Gestion de l'office de tourisme : Pour répondre à de nombreuses demandes, l'office de tourisme sera ouvert 7j/7 pendant l'été, Mme Frachon et Mme Baby se répartiront les heures de présence.

CULTURE

En ce qui concerne la culture, outre l'école de musique qui contribue grandement à l'attractivité du territoire, et dont l'excellence devra être maintenue à un haut niveau, nous devons nous intéresser à toutes les manifestations culturelles. Je citerai, le théâtre, la danse, la lecture publique, les arts plastiques, le cinéma, les spectacles et concerts de toute sorte. L'inventaire n'est pas exhaustif. Comme pour le tourisme, nous mettrons les habitants de la Covati au cœur de nos préoccupations. Cette clientèle est là sur place, c'est elle que nous devons satisfaire en priorité.

En matière culturelle, dont pour l'instant la musique est l'élément principal, nous devons nous appliquer à faire connaître les manifestations ayant lieu sur notre territoire, non seulement à ses habitants mais également à ceux des cantons voisins. Nous offrirons donc nos services à leurs organisateurs, notamment les associations dès lors que ces manifestations présenteront un caractère communautaire, c'est-à-dire contribuant à l'attractivité du territoire. Nous nous appuierons pour les faire connaître sur le secteur communication de la Covati animé par Christian Baujard dont l'expertise sera particulièrement utile dans ce domaine.

Les partenariats que nous avons noués avec l'ASEDEM dans le cadre de l'école de musique et avec la SHTI en matière historique seront développés et nous en rechercherons de nouveaux.

Programme des prochaines semaines :

- Une réunion de la commission musique qui devra faire des propositions pour les tarifs 2008/2009
- Le recrutement d'un professeur de flûte à mi-temps pour remplacer le professeur actuel qui est appelé à d'autres fonctions et ne reviendra pas l'an prochain.
- Une réunion du Conseil d'établissement.
-

AERODROME

Une réunion avec M. Alain Mazaud président de l'aéroclub est prévue début juillet. Les différents problèmes en suspens seront évoqués et des propositions seront faites.

